



Le 9 septembre 2019

AVIS IMPORTANT

La municipalité d'Eastman **LÈVE** son avis d'ébullition d'eau qui était en vigueur depuis le 3 septembre qui touchait les résidences des rues de Normandie et du Coteau. Vous n'êtes donc plus tenus de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

En effet, suite aux résultats des dernières analyses d'eau potable, ceux-ci rencontrent les paramètres exigés par le Ministère de développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques du Gouvernement du Québec.

Nous regrettons les incon vénients que cela a pu vous causer et nous vous remercions de votre compréhension et habituelle collaboration.

Alexis L'Heureux-Riel
Directeur des travaux publics